



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.17/1997/2/Add.13  
22 janvier 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
Cinquième session  
7-25 avril 1997

Évaluation d'ensemble des progrès accomplis depuis la Conférence  
des Nations Unies sur l'environnement et le développement

Rapport du Secrétaire général

Additif

Promotion du développement agricole et rural durable\*

(Chapitre 14 d'Action 21)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION . . . . .	1 - 2	2
II. PROGRÈS ACCOMPLIS . . . . .	3 - 19	2
III. TENDANCES PROMETTEUSES . . . . .	20 - 23	9
IV. ESPOIRS DÉÇUS . . . . .	24 - 28	12
V. NOUVEAUX DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRE . . . . .	29 - 37	13

\* Le présent rapport a été établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), organisme chargé de coordonner l'application du chapitre 14 d'Action 21, conformément aux dispositions arrêtées par le Comité interorganisations sur le développement durable. Il est l'aboutissement de consultations et d'échanges d'informations entre organismes des Nations Unies, organisations scientifiques internationales et nationales, organismes publics intéressés, autres organismes divers et particuliers.

## I. INTRODUCTION

1. Le présent document passe en revue les progrès réalisés dans la poursuite des objectifs énoncés au chapitre 14 d'Action 21, intitulé "Promotion d'un développement agricole et rural durable"<sup>1</sup>, en tenant compte des décisions que la Commission du développement durable a adoptées sur la question à sa troisième session en 1995. Conformément aux dispositions du chapitre 14 d'Action 21, l'objectif essentiel d'un développement agricole et rural durable est d'assurer un accroissement soutenu de la production alimentaire et d'améliorer la sécurité alimentaire. Pour réaliser cet objectif ambitieux, il faut organiser des activités d'éducation, adopter des mesures d'incitation économique, promouvoir des technologies nouvelles appropriées, créer des emplois et des revenus pour réduire la pauvreté, gérer les ressources naturelles et protéger l'environnement.

2. Les 12 domaines d'activité décrits au chapitre 14 d'Action 21 sont proches de ceux qui sont présentés dans d'autres chapitres, en particulier aux chapitres 10, 15, 18 et 19. C'est dans le cadre qu'ils définissent concernant la politique générale et la réforme agraire, la participation, en particulier des populations rurales, la diversification des revenus, la conservation des terres et la gestion améliorée des intrants, que s'inscrivent les principaux objectifs énoncés au chapitre 14.

## II. PROGRÈS ACCOMPLIS

3. À l'occasion du Sommet mondial de l'alimentation récemment organisé par la FAO à Rome (du 13 au 17 novembre 1996), la communauté internationale a reconnu qu'il était indispensable d'améliorer la production et la sécurité alimentaires et s'est fermement engagée à faire le nécessaire pour y parvenir. Déplorant la persistance et l'ampleur de la faim dans le monde, les délégations qui ont participé au Sommet se sont engagées à faire diminuer de moitié au moins le nombre de victimes de la malnutrition (estimé à plus de 800 millions) d'ici 2015 au plus tard. Elles ont également reconnu la nécessité d'assurer une gestion durable des ressources naturelles et de protéger l'environnement et se sont dites résolues à appliquer les résolutions adoptées par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), en particulier celles énoncées dans le chapitre 14 d'Action 21. Des travaux ont été entamés en vue d'organiser le suivi du Sommet mondial de l'alimentation et de soumettre de premières propositions à ce sujet aux institutions concernées, puis au Comité de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale qui les examinera à sa vingt-troisième session en avril 1997. Parallèlement, l'Assemblée générale a invité le Comité administratif de coordination (CAC) à se prononcer sur le mécanisme interinstitutions qui serait chargé de l'application du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation et à présenter un rapport à ce sujet au Conseil économique et social à sa session de fond de 1997.

4. Le Sommet a émis un message politique clair et ambitieux. Des actions analogues, engagées avant la tenue de la CNUED en juin 1992, ont du reste déjà donné des résultats. D'une façon générale, il semble que les progrès accomplis sur la voie d'un développement agricole et rural durable dans les pays développés résultent en partie des programmes de gel de terres qui ont été mis en oeuvre au début des années 90 à la suite de l'affaiblissement des marchés des

produits alimentaires et de la baisse des prix des denrées. On n'a toutefois pas encore tiré parti de ces programmes pour réaliser des objectifs environnementaux.

5. Si les pays en transition n'ont toujours pas adapté leur système de production agricole aux lois du marché, ils ont cependant apporté certaines améliorations aux pratiques culturales les plus polluantes et se sont efforcés d'améliorer la qualité de leurs produits pour pénétrer les marchés occidentaux. Mais ces pays risquent d'adopter des politiques agricoles non viables pour pouvoir produire plus, sans prendre les mesures qui s'imposent pour protéger l'environnement.

6. Quant aux pays en développement, ils continuent à avoir du mal à concilier leurs objectifs de production et de création de revenu avec les impératifs de protection de l'environnement. S'ils ont supprimé certaines subventions à l'achat d'intrants, ils l'ont généralement fait en raison de contraintes budgétaires. Certains pays en développement tentent eux aussi de pénétrer divers segments des marchés alimentaires occidentaux. Par ailleurs, ils encouragent de plus en plus une intensification écologiquement rationnelle de l'agriculture sur les terres emblavées les plus productives, ce qui devrait réduire la pression sur les terres fragiles de faible rendement.

7. La plupart des pays sont de plus en plus conscients de la nécessité et de l'utilité de prendre en compte les problèmes d'environnement dans les politiques agricoles, notamment a) en modulant le soutien des prix agricoles et en encourageant les agriculteurs à adopter des techniques de production et de récolte des produits respectueuses de l'environnement; b) en élaborant des plans d'action nationaux pour l'environnement – c'est ce que font certains pays en développement qui cernent mieux la nécessité de s'attaquer aux problèmes d'environnement, notamment dans les domaines d'activité visant le développement agricole et rural durable; c) en adoptant la politiques agricole – c'est ce que font les pays en développement à faible revenu et à déficit alimentaire – pour renforcer leur sécurité alimentaire par des pratiques agricoles non déprédatrices; d) en confiant les terres à de nouvelles formes d'entreprises agricoles – c'est ce que font certains pays à économies en transition – et en prenant des mesures pour arrêter la production sur les terres à faible rendement.

8. D'après plusieurs études, la conclusion des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay devrait avoir des répercussions mineures sur la production agricole mondiale. La production des pays développés à climat tempéré devrait légèrement baisser, tandis que la production globale des pays en développement augmenterait dans les mêmes proportions. En revanche, les revenus du commerce international des pays d'Amérique latine et des Caraïbes devraient fortement augmenter, tandis que ceux de la plupart des pays d'Afrique et des pays d'Europe en transition devraient diminuer. L'impact général des négociations d'Uruguay sur le développement agricole et rural durable, et non uniquement sur l'environnement, n'a pas encore été évalué, bien que la FAO ait entrepris des travaux sur la question avec la CNUCED et l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

9. En ce qui concerne la participation des populations au développement agricole et rural durable, ainsi que la mise en valeur des ressources humaines, on comprend mieux comment tirer parti de l'interaction existant entre les institutions des secteurs structuré et non structuré de la société civile pour les faire davantage participer aux décisions. On s'accorde à reconnaître que les femmes jouent un rôle essentiel dans le développement agricole et rural durable. On constate la nécessité d'encourager leur participation et de tenir compte de leurs activités dans les programmes et projets en cours ou à venir. On est désormais conscient de la nécessité de créer des partenariats et des réseaux pour favoriser la réalisation de consensus. Concrètement, les progrès accomplis se sont traduits par une restructuration des coopératives agricoles; la mise en oeuvre de réformes législatives facilitant la création d'associations, notamment d'organisations d'entraide parmi les travailleurs ruraux et les agriculteurs; la création de groupements informels autonomes dans la société civile. Les organismes des Nations Unies collaborent plus efficacement avec les organisations et fédérations syndicales internationales de producteurs agricoles, telles que la Fédération internationale des producteurs agricoles. Dans le domaine du renforcement des capacités, on tente de mieux donner aux organisations rurales les moyens d'avoir accès aux intrants, au crédit et à la formation de formateurs afin de leur permettre de mieux maîtriser les règles de gestion des coopératives. On s'efforce également de constituer progressivement des structures au niveau local (voir les encadrés 1 et 2). C'est dans cette perspective qu'a été créé un comité national de concertation rurale au Sénégal. Ce comité a pour vocation de servir de courroie de transmission entre les mouvements des populations rurales, les autorités et les partenaires extérieurs. Il regroupe aujourd'hui neuf fédérations nationales représentant des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs. De même, en élaborant un programme d'action en 1996, des organisations de paysans du Sahel ont pu amorcer un dialogue avec les organismes régionaux, notamment avec le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel.

10. Il est désormais clair que les activités de conservation et régénération ne peuvent être effectuées à un coût raisonnable et sur de grandes surfaces que par les agriculteurs eux-mêmes. Les pouvoirs publics et les donateurs renoncent de plus en plus à exécuter eux-mêmes de vastes projets de conservation des sols. Plusieurs actions ont été menées avec succès dans le cadre du Programme international de la FAO pour la conservation et la remise en état des terres africaines, ainsi que d'un programme analogue récemment lancé en Asie et dans le Pacifique (en janvier 1996). C'est ainsi que le Malawi a élaboré un plan d'utilisation des sols et de gestion des terres ainsi qu'un plan d'action sur cinq ans et que plusieurs ministères se sont concertés pour mener une action concernant la régénération des sols, l'élimination des déchets, les petits exploitants, le régime foncier, ainsi que le commerce et l'industrie (investissement et recherche). Par ailleurs, plusieurs pays d'Asie ont adopté une technique spéciale pour cultiver les terrains en pente. On a encouragé la mise en oeuvre de techniques traditionnelles de conservation des terres et de l'eau dans le Sahel et intensifié les activités menées dans le cadre des plans d'action nationaux en application de la Convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou par la désertification, en particulier en Afrique. Parallèlement, la FAO et le PNUE ont élaboré des textes d'orientation définissant les politiques nationales d'utilisation des sols. Le document directif établi pour la Jamaïque a suscité

des offres de financement; il sert en outre à promouvoir l'adoption de politiques analogues dans d'autres pays, en particulier dans les petits États insulaires en développement qui doivent lutter contre la dégradation des sols. Le maintien de la productivité des terres agricoles et la régénération des terres arables sont au centre des délibérations que mène actuellement le Groupe intergouvernemental sur les forêts créé par la Commission. Ce Groupe a rappelé que la mise en culture de terres supplémentaires était l'une des principales causes de la déforestation et du déclin de la valeur socio-économique des forêts des régions tropicales.

Encadré 1. Programme de gestion des ressources agricoles axé sur l'exploitant et stratégies de développement des systèmes agricoles

Le programme de gestion des ressources agricoles axé sur l'exploitant que la FAO, le PNUD et l'ONUDI ont lancé en Asie vise à faciliter la réalisation des objectifs d'Action 21 en Chine, en Inde, en Indonésie, au Népal, aux Philippines, au Sri Lanka, en Thaïlande et au Viet Nam. Il s'adresse aux communautés et aux exploitants qui manquent de ressources et a pour objectifs essentiels d'améliorer la conservation, la gestion et l'exploitation des ressources naturelles dans les plaines et les hautes terres où l'on pratique une agriculture pluviale. Il comporte sept sous-programmes portant sur le développement participatif; les systèmes d'exploitation agricoles; l'aménagement des bassins versants; l'agroforesterie; la lutte intégrée contre les ravageurs; la production de pesticides dans des conditions de sécurité; les biotechnologies et la diversité biologique.

En Afrique de l'Est et en Afrique australe, par exemple, la stratégie de développement des systèmes agricoles est actuellement très répandue au Kenya, en République-Unie de Tanzanie, en Zambie et au Botswana, grâce aux programmes d'information à l'attention des décideurs, aux programmes de valorisation des ressources humaines et à la constitution de réseaux. Dans la région soudano-sahélienne de l'Afrique de l'Ouest (Niger, Bénin, Burkina Faso, Sénégal), on utilise de plus en plus cette stratégie dans le cadre d'une nouvelle génération de projets de gestion durable des ressources. Au Bénin, le projet "Recherche agronomique en milieu réel" vise à améliorer les transferts de technologies, et le projet "Poursuite des études en milieu réel" s'emploie à renforcer la participation des agriculteurs au développement rural.

En Amérique latine, des mécanismes de plus vaste portée sont actuellement mis en place pour promouvoir le développement des systèmes agricoles et la participation au développement rural, en particulier dans les zones peu fertiles du Pérou, de l'Équateur et du Brésil. On s'efforce également de répondre à l'accroissement de la demande en proposant des techniques mieux adaptées à la petite exploitation, notamment des techniques à forte intensité de main-d'oeuvre, ainsi que des systèmes d'exploitation agro-écologiques, biologiques et économes en intrants. Des services agricoles privés commencent

à se mettre en place. Des coopératives de crédit agricole se regroupent pour coordonner leur action, notamment en République dominicaine, au Honduras et au Pérou. Plusieurs gouvernements ont comprimé les effectifs et réduit les fonctions des organismes publics de recherche et de vulgarisation agricoles qui sont peu à peu remplacées par des institutions privées, comme au Chili.

#### Encadré 2. Renforcement de la participation de la population locale

Dans la plupart des pays en développement, la population ne prend que lentement conscience de son rôle essentiel. D'excellents résultats ont cependant été obtenus dans des pays comme l'Indonésie, le Sri Lanka, le Pakistan, la Tanzanie et la Zambie, où les autorités tentent, en adoptant de nouvelles approches au niveau des petites communautés, d'encourager la population à participer à la fourniture d'intrants agricoles et de services. La Bolivie a récemment lancé un ambitieux programme pour renforcer la participation de la population rurale à la vie municipale. D'autres pays d'Amérique latine, tels que le Chili, l'Équateur, le Mexique et le Venezuela, ont lancé des projets analogues. De nombreux pays, dont la Zambie, la Guinée, l'Inde et le Viet Nam, s'apprêtent à examiner une nouvelle législation sur les coopératives. Comme les gouvernements consacrent moins de crédits au développement rural, les organisations non gouvernementales favorisent plus activement la participation des populations. Des organisations rurales dialoguent désormais avec les autorités pour définir des politiques agricoles viables.

11. Dans le domaine de la conservation et de l'utilisation rationnelle des ressources phylogénétiques employées dans l'alimentation et l'agriculture, des progrès ont essentiellement été réalisés dans le cadre du système mondial de la FAO. L'ancienne Commission intergouvernementale des ressources phylogénétiques, qui assurait le suivi du système mondial s'est vu confier un mandat plus large qui couvre également d'autres aspects de la diversité biologique et a pris le nom de Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. La quatrième Conférence technique sur les ressources phylogénétiques pour l'agriculture, tenue à Leipzig en juin 1996, s'est félicitée de la publication du premier Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde et a adopté le Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources phylogénétiques. Ce plan vise à mettre en oeuvre des programmes axés sur la conservation, l'exploitation rationnelle et le partage des ressources. Des pays négocient, dans le cadre de la Commission des ressources génétiques, une révision de l'engagement international sur les ressources phylogénétiques qui le voudrait conforme à la Convention sur la diversité biologique; ils cherchent notamment à s'accorder sur les questions laissées en suspens par la Convention : exercice des droits des exploitants agricoles et accès concerté aux ressources phylogénétiques, y compris aux collections ex situ existantes.

12. En outre, le système mondial d'information et d'alerte rapide, mis en place par la FAO, est un réseau mondial qui établit les informations nécessaires à la révision périodique du Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde. En outre, 12 centres de recherche agronomique associés au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI) ont placé leurs grandes collections, qui comportent plus de 500 000 articles, sous les auspices de la FAO, dans le réseau international de collections ex situ.

13. Les principaux objectifs d'Action 21 concernant la conservation et l'utilisation écologiquement rationnelle des ressources zoogénétiques pour une agriculture durable ont été atteints grâce à l'initiative de la FAO pour la diversité génétique des animaux domestiques. La stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux de ferme a été également lancée; sa mission est de recenser les ressources zoogénétiques, développer et améliorer leur utilité dans la perspective de la sécurité alimentaire, préserver celles qui ont un caractère unique et qui sont menacées, et faciliter l'accès aux ressources zoogénétiques importantes pour l'alimentation et l'agriculture. Un des principaux résultats de cette stratégie mondiale a été la publication commune par les soins de la FAO et du PNUE de la "World Watch List for Domestic Animal Diversity". Selon la banque de données, plus de 300 espèces ou variétés d'animaux utilisées pour l'alimentation et l'agriculture sont en péril.

14. La communauté mondiale a également très nettement pris conscience de l'apport de l'agriculture durable à la conservation et à l'utilisation écologiquement rationnelle de la diversité biologique agricole, comme le montre par exemple la décision de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique, à sa troisième session, d'établir un programme pluriannuel d'activités sur l'utilisation écologiquement rationnelle de la diversité biologique agricole, afin notamment d'encourager les pratiques agricoles qui sont favorables à la diversité biologique, et de décourager celles qui lui sont contraires. Dans ce cadre, la Conférence des parties a invité la FAO, coopérant étroitement avec d'autres organismes des Nations Unies et avec les organisations régionales et internationales compétentes, à recenser et évaluer les activités en cours et les instruments existants au niveau international.

15. La lutte intégrée contre les ravageurs a beaucoup progressé; à cet égard, le programme le plus fréquemment évoqué concerne le riz en Indonésie, mais d'autres grandes opérations ont été montées au Viet Nam, en Chine, en Inde et aux Philippines. La lutte intégrée contre les ravageurs est progressivement mise en place en Afrique (voir encadré 4, relatif au Ghana) et a déjà une longue histoire en Amérique latine et dans les Caraïbes. Pour donner suite à Action 21, une facilité pour la lutte intégrée contre les ravageurs a été créée grâce aux efforts communs de la FAO, du PNUE, du Fonds des Nations Unies pour le développement, de la Banque mondiale et du Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques (CABI). Cette facilité assurera la liaison entre les donateurs, les organismes qui ont lancé l'initiative, des groupes d'agriculteurs et les autorités nationales et locales, ainsi que des organisations non gouvernementales. Le Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE, de Nairobi) applique systématiquement des méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs pour compléter les activités des centres du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI), en matière de protection phytosanitaire; ses équipements et ses spécialistes de

la biologie, de la physiologie, de l'écologie et du comportement des insectes sont de qualité reconnue. La lutte intégrée contre les ravageurs donne des résultats non seulement dans la lutte phytosanitaire, mais également dans celle menée contre les vecteurs de certaines maladies, comme la mouche tsé-tsé et les moustiques. L'expérience acquise dans le lancement de ces programmes de lutte intégrée contre les ravageurs a montré que pour donner de bons résultats, il faut que les agriculteurs prennent les premières décisions, dans leur pratique culturale, et connaissent mieux la situation, en acquérant des capacités d'analyse, dans des écoles d'agronomie en plein champs. À ce sujet, il convient de noter que les décisions que prennent les agriculteurs dépendent des politiques suivies, par exemple, au sujet des subventions sur les intrants agricoles et autres formes d'action des pouvoirs publics, ces mesures risquant de les dissuader d'adopter des méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs.

16. Le développement de l'agriculture biologique et les dispositifs associés d'homologation des produits organiques se poursuivent, en raison surtout des préoccupations des consommateurs au sujet de la qualité des aliments. On progresse aussi dans la négociation d'un instrument légalement contraignant sur le consentement préalable informé, procédure utilisée au sujet de certains produits chimiques et pesticides dangereux échangés dans le commerce international; cette négociation est placée sous les auspices du PNUE et de la FAO.

17. D'autres formes de contrôle biologique de plus en plus largement appliquées concernent les techniques de stérilisation des insectes, mises au point par la FAO et l'Agence internationale de l'énergie atomique, et qui comportent l'utilisation de rayonnements gamma, par exemple dans les programmes d'éradication de la lucilie bouchère du Nouveau Monde en Afrique du Nord, et de la cécitose en Amérique du Sud.

18. Dans l'optique d'une gestion intégrée de la nutrition des plantes et des systèmes associés, le recensement et l'évaluation au niveau national de toutes les sources actuellement et virtuellement disponibles de nutriments organiques et minéraux des plantes marquent certains progrès. Les concepts ont été précisés lors de consultations d'experts et d'échanges de données d'expérience, par exemple, entre la FAO et l'Institut international de recherche sur les politiques de l'alimentation, du GCRAI, et grâce à des essais sur le terrain en Asie du Sud et du Sud-Est. Des organisations non gouvernementales, telles que la Fondation Swaminathan pour la recherche en Inde, sont très actives dans ce domaine. Mais les progrès sont ralentis par le fait que ces activités nécessitent l'accès à des sources externes de nutriments, ainsi qu'un important apport de main-d'oeuvre, en particulier quand de vastes quantités de biomasse doivent être recyclées.

19. Les indications dont on dispose actuellement donnent à penser que le rayonnement ultra-violet causé par l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique n'a guère d'effet sur la photosynthèse ou sur la croissance végétale dans les conditions réelles, bien qu'il ne faille pas écarter le risque d'une altération des acides nucléiques à plus long terme. Par contraste, l'augmentation des concentrations d'ozone de la troposphère en raison de la pollution atmosphérique aura des retombées immédiates sur la plupart des espèces végétales.

## III. TENDANCES PROMETTEUSES

20. Plusieurs types de politiques paraissent devoir contribuer au développement agricole et rural durable : a) l'utilisation d'incitations économiques allant dans le sens de l'adoption de pratiques agricoles durables, b) l'éducation et l'échange d'informations pour le développement humain, c) le développement et le transfert des technologies nouvelles et appropriées, d) une action en faveur de l'emploi rural agricole et non agricole pour atténuer la pauvreté, e) des pratiques judicieuses de gestion des ressources naturelles protégeant l'environnement, et f) une action centrée sur l'agriculteur lui-même, homme ou femme.

21. Le coût des technologies énergétiques applicables en milieu rural, en particulier l'énergie éolienne, diminue nettement depuis plusieurs années. La production d'électricité dans des fermes éoliennes ou par des éoliennes isolées a considérablement progressé, non seulement en Europe et aux États-Unis, mais aussi en Inde, en Chine, au Mexique et en Indonésie. Les systèmes photovoltaïques, qui captent l'énergie solaire, deviennent progressivement compétitifs et leur marché s'élargit considérablement. De grands programmes photovoltaïques au Mexique, en Inde, en Chine, en Argentine et dans d'autres pays ont été mis en oeuvre depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. La poursuite de la privatisation et de la déréglementation des compagnies d'électricité dégage de nouvelles possibilités de produire de l'électricité à l'aide des sources d'énergie renouvelables. Les impressionnants progrès techniques réalisés ont permis des applications photovoltaïques de petite dimension, non reliées au réseau électrique, l'exploitation de l'énergie éolienne et la production mixte d'énergie thermique et électrique à partir de résidus de biomasse. Cependant, ce sont les aspects économiques qui seront déterminants dans la future compétitivité des techniques énergétiques rurales. On est en effet encore loin du moment où les sources d'énergie renouvelables pourront produire à bon marché de l'énergie dans les petites exploitations agricoles familiales des pays en développement.

22. Mais le développement agricole et rural durable présente d'autres aspects prometteurs pour les pays industrialisés, pour l'intégration des politiques, la réduction de la consommation de produits agrochimiques, l'introduction de taxes environnementales et d'autres instruments et la propagation de l'agriculture biologique. Dans les pays en développement, de nouvelles initiatives sont marquées par la place centrale donnée à l'agriculteur lui-même, l'idée de participation populaire et la notion de lutte intégrée contre les ravageurs (voir encadrés 3 et 4).

23. Plusieurs organisations non gouvernementales internationales s'occupent très activement de développement agricole et rural durable. La Fédération internationale des producteurs agricoles a adopté plusieurs politiques allant dans ce sens lors de son assemblée mondiale récente et propose des mesures propres à renforcer les organisations paysannes et les liens de coopération entre agriculteurs, chercheurs et services de vulgarisation. La Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM) élabore actuellement un système international de normes biologiques dont on encourage l'application, et qui a pour objectif de maintenir la capacité de production des sols. Le Réseau d'action sur les pesticides organise des campagnes

d'information et agit sur le terrain dans le but de réduire la dépendance vis-à-vis des pesticides chimiques en encourageant l'adoption d'une agriculture durable. La "World Sustainable Agricultural Association" (WSAA) a organisé des conférences sur l'agriculture durable en Asie et en Amérique du Sud. Parallèlement, les organisations non gouvernementales multiplient les contacts informels, y voyant un moyen souple et efficace d'échanger des données d'expérience par-delà les frontières nationales et régionales.

Encadré 3. Changements prometteurs au point de vue de l'intégration des politiques et de l'introduction de pratiques d'agriculture biologique dans les pays de l'OCDE

Bien que jusqu'à présent, les pays de l'OCDE ne se soient pas appuyés sur des mesures réglementaires lourdes, l'utilisation d'instruments économiques continue à s'étendre depuis ces dernières années. Dans le secteur agricole, la fiscalité environnementale s'applique principalement aux pesticides, aux engrais et aux lisiers. Les formes d'impôt les plus couramment utilisées sont les taxes environnementales, destinées à décourager l'usage des pesticides : taxe à la vente de 20 % sur les pesticides au Danemark; taxe de 13 % sur le prix d'achat des pesticides en Norvège; taxe de 2,5 dollars par kg de pesticides en Suède. En outre, les agriculteurs sont encouragés à appliquer volontairement les pratiques de la lutte intégrée contre les ravageurs.

Certains pays de l'OCDE ont déjà fixé des objectifs de réduction des produits agrochimiques. Par exemple, le Canada et les Pays-Bas ont décidé de réduire de 50 % leur consommation de pesticides (par rapport à la moyenne 1985-1988) en 2000, le Danemark de 25 % en 1997 au plus tard (par rapport à 1991). Auparavant, la Suède avait décidé de réduire sa consommation de 50 % entre 1981-1983 et 1990. Les Pays-Bas imposent les quantités excessives de lisier produit par les exploitations agricoles; celles-ci sont exemptées de taxes jusqu'à 125 kg par hectare par an, mais l'impôt est ensuite fixé à 0,25 florin par kg jusqu'à 200 kg de lisier par an, puis à 0,50 au-delà. La Norvège a introduit un impôt sur les engrais chimiques, et fixé à 1,21 couronne norvégienne par kg d'azote et à 2,30 couronnes par kg de phosphore. La Finlande a introduit un régime similaire.

L'Autriche, l'Espagne, l'Italie et la Suisse ont établi des zones réservées aux pâturages. En Espagne, sur cinq ans, on espère ainsi faire passer la superficie consacrée à l'agriculture biologique de 12 000 hectares à 28 000 hectares en 2000.

Des informations récentes sur l'agriculture biologique dans l'Union européenne montrent sa propagation; l'Allemagne représente à cet égard la moitié de la superficie concernée du territoire de l'Union. Une comparaison des superficies agricoles où l'on pratique l'agriculture biologique, entre 1987 et 1993, indique que dans la plupart des pays, l'augmentation a été de 100 à 300 %, mais il est vrai que l'on partait de très bas. Le nombre

d'agriculteurs utilisant les techniques de l'agriculture biologique a presque doublé dans les pays européens entre 1987 et 1992, de 7 500 à près de 14 000. Mais la part de marché des produits biologiques est encore très faible, de l'ordre de 0,5 % de l'ensemble du marché des produits alimentaires dans l'Union européenne. Néanmoins, on estime qu'elle atteindra 2,5 % en 2000.

Aux États-Unis, la production d'aliments biologiques a augmenté de 20 % par an environ entre 1989 et 1995, pour suivre la demande grandissante de ce type de produits. Si le nombre d'agriculteurs biologiques recensés comme tels est passé de 2 841 en 1991 à 4 060 actuellement (soit une augmentation de 43 %), le nombre d'entreprises qui transforment ou distribuent des produits biologiques certifiés a plus que doublé durant la même période, de 254 à 526. Les points de vente des produits biologiques se diversifient de plus en plus, pour répondre à une demande grandissante.

#### Encadré 4. Succès de la lutte intégrée contre les ravageurs au Ghana

Dans les pays en développement, pour que les politiques de développement agricole et rural durable donnent de bons résultats, il est indispensable qu'elles profitent aussi aux agriculteurs. L'exemple du Ghana montre comment la lutte intégrée contre les ravageurs y parvient.

L'intensification de la riziculture au Ghana, suite à la demande croissante de riz, posait un risque nouveau : le problème des ravageurs. Pour le résoudre, le Gouvernement a commencé à réviser sa politique agricole en faisant de la lutte intégrée contre les ravageurs un principe national de protection des cultures, supprimant les subventions sur les pesticides et promulguant une législation tendant à renforcer la protection de l'environnement et le contrôle de l'importation et de l'utilisation de pesticides. Grâce à cette politique nouvelle et aux initiatives publiques, un stage de formation de quatre mois à la lutte intégrée contre les ravageurs a été organisé pour 28 vulgarisateurs agricoles; un enseignement agronomique de trois saisons a été organisé, sur place, à l'intention de 75 agriculteurs, dont 15 femmes. On a commencé par analyser l'écosystème agricole en comparant les quantités produites au moyen des intrants traditionnels et avec l'adoption de la méthode de lutte intégrée contre les ravageurs. Les essais phytosanitaires réalisés dans les deux cas ont montré que le rendement était de 32 % supérieur dans le second, les économies typiquement réalisées étant de l'ordre de 100 dollars par exploitation. Les agriculteurs ont pu alors comprendre pourquoi les pratiques traditionnelles, qui consistaient à utiliser les déjections de poulet dans les sols alcalins, qu'ils appliquaient déjà, avaient une solide base scientifique.

## IV. ESPOIRS DÉÇUS

24. Cinq ans après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, les objectifs de développement agricole et rural qu'elle définissait sont encore loin d'être atteints. Il n'y a toujours pratiquement pas de politique cohérente de l'espace rural, assurant la synthèse des objectifs de production, d'environnement et de bien-être en milieu rural. Les pays de l'OCDE ont bien accompli quelques progrès dans la voie de l'intégration des politiques agricoles et environnementales en dissociant l'aide à l'agriculture des incitations à la production et en encourageant des pratiques agricoles non déprédatrices. Cependant, l'amélioration de l'environnement continue à dépendre très fortement des forces du marché : ce sont la faiblesse des cours sur les marchés mondiaux et le haut niveau des stocks qui, le plus souvent, amènent les pouvoirs publics à prendre des mesures de gel de terres agricoles, qui se traduisent par l'adoption de systèmes de production moins intensifs et plus respectueux de l'environnement. L'importance des politiques de développement de l'emploi industriel non agricole dans les zones rurales, en particulier celles qui sont peu fertiles, se reflète mal dans les stratégies de développement et de protection de l'environnement en milieu rural. Les possibilités qu'offrirait des systèmes d'agriculture biologique à petite échelle sont limitées par le manque de biomasse, par la présence de systèmes mixtes (agriculture, élevage), par l'offre de main-d'oeuvre et par diverses incitations économiques. On constate souvent un manque de cohérence des politiques agricoles et environnementales. En outre, ce sont souvent des administrations différentes, ayant des attributions et des intérêts différents, qui ont à appliquer, au niveau d'un pays, la notion de développement agricole et rural durable.

25. Comme le soulignaient la Déclaration de Rome et le Plan d'action du Sommet mondial pour l'alimentation, de nombreux pays en développement ont à résoudre à la fois les problèmes de la pauvreté et de la faim, de l'accès extrêmement inéquitable à la terre et aux facteurs de production, et de la protection de l'environnement. Sans une réduction radicale assez rapide du nombre des sous-alimentés, dans les pays et les contextes écologiques les plus divers, on ne progressera sans doute pas beaucoup dans la recherche d'un modèle de développement agricole et rural durable. De ce fait, la coexistence de la pauvreté, de la faim et d'une dégradation de l'environnement font que cet objectif reste très difficile à atteindre. Le manque de moyens adéquats de financement de la remise en état des terres dégradées complique encore le problème.

26. La part de l'agriculture dans l'aide publique au développement (APD) totale diminue. En dollars constants de 1990, l'aide extérieure à l'agriculture a diminué, passant de 19 milliards de dollars en 1990 à 10 milliards seulement en 1994. Bien que les banques de développement et d'autres donateurs réorientent leurs principes d'investissement dans le sens du développement agricole et rural durable, le financement international est encore très en deçà des besoins si l'on veut atteindre les objectifs consignés au chapitre 14.

27. Comme on l'a mentionné plus haut, on observe un progrès notable dans la mise en place d'institutions chargées de protéger les ressources génétiques pour la production alimentaire et l'agriculture, mais ces progrès sont moins nets dans la constitution d'un réseau de ressources phylogénétiques in situ pour

l'alimentation et l'agriculture dans des zones protégées, et dans la mise en place de moyens d'alerte rapide. La révision de l'engagement international sur les ressources phytogénétiques souffre d'un manque de crédits. La difficulté demeure surtout la mise en place de mécanismes de conservation et d'utilisation des ressources zoogénétiques aux niveaux national et local.

28. Le faible apport d'énergie à la production agricole, dans les zones rurales, est bien à l'origine de la faiblesse de la productivité agricole, de la persistance de tâches manuelles fastidieuses, et de la marginalisation de plus en plus prononcée des segments les plus pauvres de la population rurale, en particulier en Afrique. De même, diverses lacunes des politiques suivies et des institutions mises en place et la place toujours plus grande faite au jeu du marché ont un effet négatif sur les investissements énergétiques en milieu rural, qui sont rarement commercialement viables. Cette situation, encore aggravée par la disparition progressive des subventions et d'autres instruments de développement, explique la relative stagnation de l'investissement consacré à l'électrification rurale.

#### V. NOUVEAUX DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRE

29. Il est important de cadrer l'action entreprise sur l'agriculteur, homme ou femme. Il est important qu'il participe au développement technologique, à la formulation des politiques, aux décisions d'investissement, mais aussi à la recherche de solutions aux problèmes tant techniques que socio-économiques. Cette hypothèse de départ amène à formuler au moins quatre impératifs prioritaires :

a) La nécessité de développer des organisations professionnelles d'agriculteurs et de travailleurs ruraux, car ces organismes peuvent aider à transformer les sociétés rurales dans le sens d'un développement agricole et rural durable;

b) La nécessité d'inciter les femmes à participer aux programmes et projets de développement agricole et rural durable, et de leur donner pleinement les moyens de cette participation, notamment en adoptant des lois ou des règlements propres à leur faciliter l'accès à la terre et au crédit, en utilisant des campagnes de sensibilisation pour éliminer les facteurs limitatifs liés à la société et aux mentalités, et en assurant l'accès égal des femmes et des hommes à l'éducation, à la formation et aux services de vulgarisation;

c) La nécessité d'une démarche concertée, centrée sur l'agriculteur lui-même, sous forme, par exemple, d'écoles d'agronomie en pleins champs, qui ont montré combien elles étaient utiles dans la promotion de la lutte intégrée contre les ravageurs, et qui peuvent être organisées pour propager d'autres techniques de développement agricole et rural durable, par exemple, la nutrition intégrée des plantes;

d) La nécessité de conserver soigneusement, d'analyser et de valoriser les connaissances et les techniques autochtones, souvent le mieux adaptées à l'environnement local.

30. L'intensification écologiquement rationnelle des cultures mérite de retenir l'attention. Les écotecnologies sont un moyen d'intensifier la production agricole sur des terres très fertiles et déjà cultivées; leur application est bien préférable à la mise en culture de terres fragiles, marginales, et de précieuses forêts, par une agriculture itinérante ou faiblement productive. Cette application pourrait être facilitée par l'augmentation de densité de population, qui permet l'apport supplémentaire de main-d'oeuvre qu'exige l'intensification, et l'accès aux marchés et aux intrants qu'elle rend souvent nécessaires également.

31. Les situations d'urgence, les catastrophes naturelles et surtout anthropiques sont tout à fait contraires à un développement agricole et rural durable. Elles compromettent la sécurité alimentaire, aggravent et propagent la pauvreté, et peuvent conduire à de véritables désastres environnementaux. La prévention des catastrophes, par l'alerte rapide, une intervention précoce et une action de secours et de relèvement menée avec diligence, fait bien partie de la recherche d'un développement agricole et rural durable.

32. L'agriculture intensive urbaine et périurbaine offre des possibilités de cultures de petites dimensions, écologiquement rationnelles, susceptibles de réduire la pauvreté et d'améliorer l'état nutritionnel des intéressés; elle peut compléter, sans la remplacer, une meilleure liaison entre la demande d'aliments des villes et ce qu'offrent les campagnes.

33. Dans l'important domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, les priorités évoluent; il est ainsi devenu nécessaire d'adapter les principaux objectifs de la protection des ressources phytogénétiques : on ne doit plus se borner à augmenter le nombre de banques de gènes, il faut assurer la préservation de celles qui existent et en réglementer l'accès; il faut passer d'une collecte et une conservation ex situ des ressources génétiques à une conservation in situ, dans l'exploitation elle-même; il faut passer aussi de variétés cultivées trop uniformes à des variétés adaptées localement et à une diversification des cultures; passer de l'accès libre à un accès réglementé aux ressources, d'activités circonstanciées à l'élaboration de méthodes d'analyse économique afin d'inclure systématiquement les coûts de la conservation dans les coûts de production; et enfin passer de biotechniques très complexes à des biotechniques différenciées, appropriées et adaptées aux technologies locales. En outre, après la quatrième Conférence technique sur les ressources phytogénétiques, il est nécessaire, sous l'impulsion de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO, d'assurer le suivi de l'exécution du Plan d'action mondial et d'établir des priorités. Il est également indispensable de bien admettre que les ressources génétiques des animaux de ferme sont gravement menacées et qu'elles sont pourtant indispensables à la durabilité de la plupart des systèmes de production animale. L'application d'une stratégie mondiale est alors essentielle.

34. Dans une grande partie des zones d'agriculture pluviale subhumides de l'Afrique subsaharienne, on constate d'une part une faible application d'engrais et une faible productivité, et d'autre part, des indices d'une déprédation des éléments nutritifs. Une stratégie qui se bornerait à encourager l'application d'engrais entraînerait inévitablement l'exclusion de nombreux agriculteurs pauvres, étant donné les graves problèmes d'approvisionnement auxquels ils se

heurtenant. Dans le passé, on proposait des stratégies mettant l'accent sur l'autonomie nutritionnelle de la plante, mais c'était méconnaître les liens avec le cycle et l'utilisation des matériaux organiques dont disposent les agriculteurs. Pour sortir du cercle vicieux de la faiblesse de la productivité liée à la faiblesse des intrants, il serait nécessaire de combiner des apports extérieurs de nutriments et des pratiques de gestion propres à accroître la présence de matériaux organiques dans le sol.

35. En milieu rural, les problèmes énergétiques ne sont pas résolus et l'énergie ne joue donc pas pleinement son rôle de moteur du développement rural; parmi les questions complémentaires ou nouvelles à résoudre figurent donc les suivantes : a) mettre l'accent sur le niveau micro-économique, celui du ménage; b) relancer l'intérêt porté aux projets de villages écologiques, de villages solaires, etc.; c) faciliter l'adoption de mécanismes financiers novateurs pour encourager la petite entreprise; et d) mettre l'accent sur l'effet de l'équipement énergétique rural sur la productivité agricole.

36. Dans certaines situations, l'utilisation efficace des ressources, la diffusion de l'information et la protection des connaissances et techniques autochtones peuvent être plus importants que l'obtention de ressources extrabudgétaires. Si le financement est un problème qui se pose avec acuité, dans certaines situations, des politiques plus cohérentes de développement agricole et rural durable et l'utilisation du savoir existant peuvent concourir au moins autant à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la protection de l'environnement naturel – deux éléments décisifs du développement agricole et rural durable.

37. La poursuite de la révolution de l'informatique offre d'excellentes possibilités de promouvoir le développement agricole et rural durable. La banalisation des ordinateurs et de l'informatique permet un échange toujours plus rapide et toujours plus large des connaissances et de l'expérience; le système d'information sur la diversité des animaux domestiques en est un bon exemple. La difficulté, à l'avenir, sera de mettre à profit ces possibilités et de faire la synthèse des tâches entreprises en un système virtuel de génération, de saisie et d'échange de l'information.

#### Note

<sup>1</sup> Voir : Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe II.

-----